



COMMUNIQUÉ DE L'AMITIÉ JUDÉO-CHRÉTIENNE DE FRANCE

Paris le 20 novembre 2025

Une messe catholique troublante

Une messe a été célébrée à Verdun pour Philippe Pétain, ex-maréchal de France, le 15 novembre. On peut comprendre qu'en conscience, des catholiques souhaitent faire célébrer à l'occasion du 11 novembre, une messe pour le repos d'un général qui avait joué un rôle important dans le déroulement de la bataille de Verdun, qui fut cruciale dans le déroulement de la Première Guerre mondiale. Le problème, c'est que l'initiative est venue d'une association qui entend cultiver le culte de Pétain, chef de l'État français de 1940 à 1944, et à travers lui, célébrer la collaboration avec l'Allemagne nazie. Il s'agit donc de quelques nostalgiques qui veulent réhabiliter un homme et un régime qui a organisé de lui-même, la persécution des juifs (76.000 déportés dont plus de 11.000 enfants entre 1942 et 1944).

Le 3 octobre 1940, le régime de Pétain adoptait une loi « portant statut des Juifs ». Quelques semaines seulement après la signature de l'armistice, le gouvernement à peine installé à Vichy, adoptait une loi qui excluait de toute vie sociale nos concitoyens juifs, qui faisait des juifs des « lépreux » selon l'expression de Jules Isaac balayant l'esprit même de la République. Cette loi a été adoptée, librement, volontairement, sans aucune pression allemande. Nous savons grâce aux archives que le projet de loi a été annoté de la main même de Pétain, qui a voulu alourdir encore les mesures antijuives. Ce statut devait être aggravé encore par un deuxième statut adopté en juin 1941. Il s'agissait en fait d'aller au-devant de la politique allemande, afin de mieux insérer la France dans « l'Europe allemande », ce que confirmera quelques jours plus tard, le 24 octobre, la rencontre de Pétain avec Hitler à Montoire. La responsabilité de Pétain est d'autant plus grande, qu'il a contribué du fait du prestige dont il jouissait alors, à désarmer les consciences.

Notre pays est à nouveau confronté à une vague d'antisémitisme sans précédent depuis les années 1940. Comme dans les années 1940 à 1944, les Français juifs vivent à nouveau dans la peur et dans l'angoisse. L'AJCF ne peut accepter que par la célébration de l'Eucharistie, l'Église puisse se prêter à une sorte de réhabilitation publique d'un homme qui a contribué à l'organisation de la mise à mort des juifs de France, et à travers lui d'un politique antisémite. Elle se réjouit de la réactivité des pouvoirs publics, et appelle les autorités ecclésiastiques au discernement face à toute instrumentalisation de la religion pour banaliser le négationnisme et l'antisémitisme.

Jean-Dominique DURAND
Président de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France